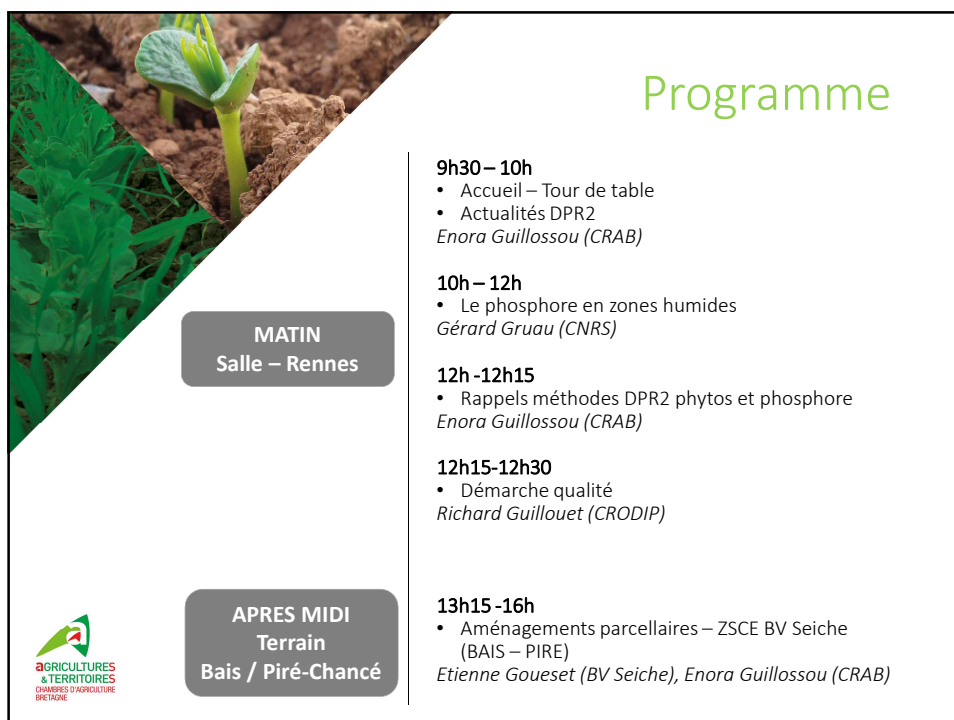






Objectifs

Réactualisation des agents habilités
Participation obligatoire à la journée de réactualisation

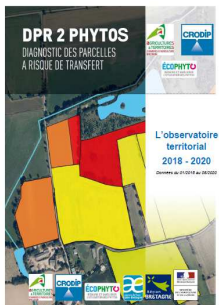
Objectifs :

- Maintien de l'habilitation (démarche qualité CRODIP)
- Maintien des compétences des agents :
 - Rappel des exigences (cahiers des charges, supervisions...)
 - Mise à jour des évolutions techniques
 - Montée en compétences
 - Mutualisations des connaissances
 - Evolutions de la démarche
 - Actualités



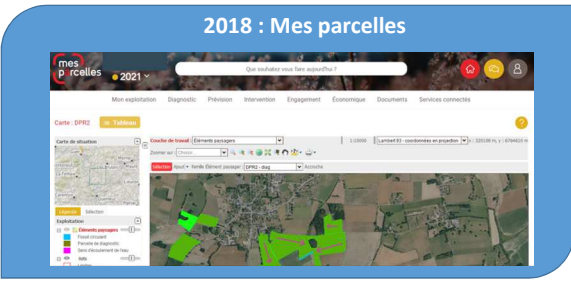
Actualités DPR2

Observatoire territorial



Objectif : synthèse annuelle des DPR2 réalisés
et diffusion résultats / territoire

Disponible sur site CRODIP



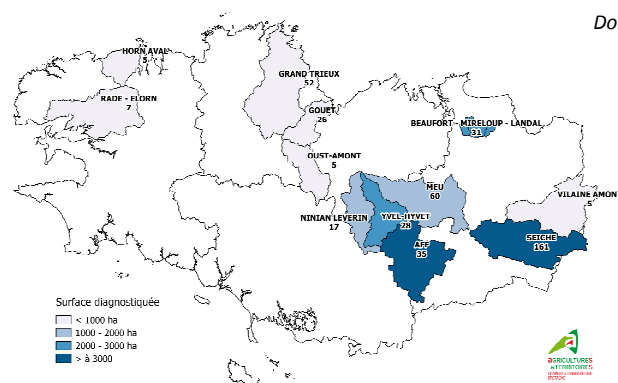
DONNEES



Actualités DPR2

Observatoire territorial

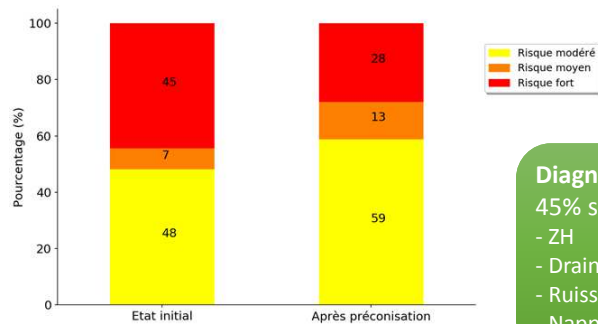
Données du 01/2018 au 05/2020

500 DPR2
20 000 ha

Nombre d'exploitations et surface diagnostiquée dans les bassins versants bretons
entre 2018 et le premier semestre 2020.

Actualités DPR2

Observatoire territorial



Diagnostic initial
45% surfaces à risque fort

- ZH
- Drainage
- Ruissellement
- Nappe proche



Données cumulées jusqu'en 2020





Actualités DPR2

Projet de recherche

Projet d'acquisition de nouvelles références en cours 2019-2022

Projet AMI EAU Phase 2

- Références complémentaires à la parcelle
 - Impact non labour et teneur en P du sol sur transfert phosphore
 - Stratégies de prélevée et métaldéhyde
- Gestion phosphore en ZH => intervention G.Gruau










Actualités DPR2

Projet de recherche

Formations du CRODIP : Certiphyto, certification phytosanitaire, contrôle pulvé...



Retrouvez-nous sur 

[Accueil](#)
[Le CRODIP](#)
[Contrôle pulvé en France](#)
[Certiphyto - autres formations](#)
[Agrément - Certification phytosanitaire](#)
[Actions phytos en région](#)
[Contact](#)
[Doc Incontournables](#)

Accueil > Certiphyto - autres formations > Formation DPR 2

Formation "Diagnostic des parcelles à risque de transfert de produits phytosanitaires"

- 1 - Intervention CRAB - Enora GUILLOUSOU - Voies de transfert
- 2 - Intervention CRAB - Patrice COTINET - Pratiques agricoles et transferts
- 3 - Intervention CRAB - Enora GUILLOUSOU - Nouvelle méthode DPR 2 phytos
- 4 - Intervention CRAB - Enora GUILLOUSOU - Phosphore
- 5 - Intervention CRODIP - Richard GUILLOUET - Démarche qualité

[Classement des molécules et produits](#)
[Grille terrain DPR2 phyto](#)
[Grille terrain DPR2 phosphore](#)
[Guide méthodologique](#)
[Compte rendu DPR 2 Phytos](#)
[Fiche saisie données terrain](#)
[Questionnaire pratiques agricoles](#)

Mise à jour disponible sur le site du CRODIP



Classement molécules : MAJ annuelle

Méthode DPR2 multi-polluants

Evaluation risque que les produits phytosanitaires/phosphore entraînés de la parcelle vers le réseau hydrographique



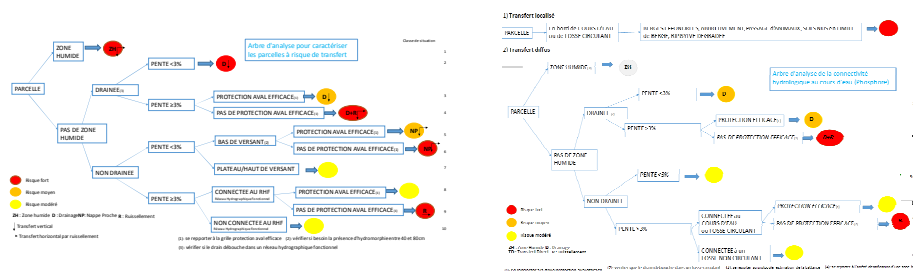
Etape 1
Topographie parcelle, réseau hydrographique fonctionnel, voies de contamination des eaux

Etape 2
Aménagements présents

Etape 3
Aménagements recommandés

Etape 4
Pratiques recommandées
Parcelles à risque fort et moyen

Etape 1 : voies de contamination



≠ arbres P et phytos

Nappe proche

Drainage

Transfert localisé



Etapes 2 et 3 : aménagements

Longueur de pente	Distance au réseau hydrographique fonctionnel					
	> 200 m		20 à 200 m		< 20 m	
	<5%	≥5%	<5%	≥5%	<5%	≥5%
< 50 m	0	0	0	1	1	2
50 à 150 m	0	0	1	2	2	3
150 à 250 m	0	1	2	3	3	4
250 m à 350 m	1	2	3	4	4	5
> 350 m	2	3	4	5	5	5

Diagnostic et Préconisations d'aménagement	
0	Protection aval non nécessaire
1	Talus, talus ceinture de bas fond Dispositif enherbé et/ou boisé 5 m*
2	Talus, talus ceinture de bas fond Dispositif enherbé et/ou boisé 10 m*
3	Talus, talus ceinture de bas fond Dispositif enherbé et/ou boisé 20 m*
4	Redécouper la parcelle Talus, talus ceinture de bas fond Dispositif enherbé et/ou boisé 30 m*
5	Redécouper la parcelle



Présents et recommandés

Etape 4 : Pratiques DPR2 Phytos

Parcelles à risque fort

Et parcelles à risque moyen

Les mesures phares

Pratiques conseillées sur les parcelles à risque de transfert (fort et moyen)	
Culture	Désherbage mécanique
	Gpe 1 ou 2 + Non labour sans destruction chimique du couvert (Culture de printemps ET en parcelle de Ruissellement)
	Gpe 1 ou 2 + efface traces (Culture de printemps ET en parcelle de Ruissellement)
	Gpe 1 ou 2 + Traitement localisé sur le rang + désherbage mécanique de l'inter-rang
	Gpe 1 ou 2 + Réduction de dose de 50% IFT culture régional (1)
	Groupe 1
Interculture	Absence de culture sous plastique
	Incorporation après traitement:
	- 3 à 5 jours sur annuelles
	- 5 à 7 jours sur prairies (vivaces)
Déchaumage mécanique	

Etape 4 : Pratiques DPR2 Phytos

Parcelles à risque de ruissellement

**Pratiques pour limiter le
ruissellement**

Les mesures complémentaires

	Bonnes pratiques contre le ruissellement
Travail du sol	Réduire à 1 passage d'outils animés pour préparer le lit de semence
	Réduire la vitesse des outils animés
	Non Labour, Semi direct
	Fragmenter la croûte de battance: passage de houe rotative, bineuse, herse étrille
	Semi à la volée des cultures sarclées
Couverts et résidus	Couverts hivernaux (dates d'implantation)
	Rotation avec prairies
	Conservation des résidus de récolte en surface (au moins 50%)
	Absence de maïs plastique
Tasse-ment	Utiliser des pneus basse pression ou roues jumelées
	Utiliser les effaces traces (surtout cultures sarclées de printemps)
	Limiter les passages d'engins lourds en conditions humides (épandeur, ensileuse)



Etape 4 : Pratiques DPR2 Phosphore

Parcelles à risque fort

Et parcelles à risque moyen

**Regrouper les parcelles :
même système de culture,
même rotation**

RISQUE P à la parcelle

SOURCES de P

- Teneur en P du sol
- Gestion des apports annuels de P (méthodes d'incorporation)

TRANSPORT de P

- Couverture du sol
- Maîtrise de l'état structural du sol



Etape 4 : Pratiques DPR2 Phosphore

Les préconisations de pratiques sur les parcelles à risque de transfert de phosphore

Parcelles à risque fort

Et parcelles à risque moyen

Intégrer des cultures pérennes
Pas de travail du sol, maintien d'un taux de MO, couverture des sols
Réduire le ruissellement par le travail du sol
- non labour avec résidus en surface > 50% de couverture du sol (sans concentrer le phosphore en surface)
- lit de semence motteux
- pour les cultures sarclées: semi en réparti, semi avec effaces traces
- réaliser des écroûtages (bineuse, herse, houe)
Couvrir les sols:
- couverture permanente des sols (semi direct)
- semer sous couvert
- conserver les résidus en surface > 50% de la surface du sol (non labour)
- semer les couverts avant le 15 août pour les cultures été/hiver
- semer les couverts avant le 30 septembre pour les cultures de printemps
- semer les cultures avec des plantes compagnes
Maintenir ou améliorer la stabilité structurale:
- Couvrir le sol par une végétation vivante quasi permanente
- Apports organiques (enfouis)
- Allonger les rotations: cultures qui exportent moins de C, protéagineux qui favorisent l'activité micro-biologique du sol...
Enfouissement des apports de P
Pour les parcelles ayant des teneurs du sol > 450 P Dyer, diminuer le stock de P (sans dégrader la stabilité structurale ni la productivité)
Absence d'irrigation ou irrigation optimisée
Absence de culture sous plastique
Prairie: absence d'affouragement à la parcelle, de parcelle parking, de sol nu



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMPIRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Programme



MATIN
Salle – Rennes

APRES MIDI
Terrain
Bais / Piré-Chancé

9h30 – 10h

- Accueil – Tour de table
- Actualités DPR2

Enora Guillosoou (CRAB)

10h – 12h

- Le phosphore en zones humides

Gérard Gruau (CNRS)

12h -12h15

- Rappels méthodes DPR2 phytos et phosphore

Enora Guillosoou (CRAB)

12h15-12h30

- Démarche qualité

Richard Guillouet (CRODIP)

13h15-16h

- Aménagements parcellaires – ZSCE BV Seiche (BAIS – PIRE)

Etienne Goueset (BV Seiche), Enora Guillosoou (CRAB)



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMPIRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Terrain DPR2

Aménagements BV SEICHE

Classement parcelles Visites aménagements

Lieu 1 : BAIS lieu-dit la Rochette
Covoiturage depuis église BAIS

Lieu 2 : PIRE-CHANCE lieu-dit le Champ Rond
(Champrond)



Si besoin : 06 75 78 85 23

